



# Viticulture

PACA

n°14  
16 juin 2026



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteurs

**Pauline VEZIN**

Chambre d'Agriculture de Vaucluse  
[pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr](mailto:pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr)

Directeur de publication

**Georgia LAMBERTIN**

Présidente de la Chambre Régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service Régional de l'Alimentation  
PACA

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**

 **GOUVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



La stratégie  
**écophyto 2030**

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

[Enquête en ligne auprès des lecteurs du BSV](#)

### Phénologie

[Grenache](#) : une semaine à 10 jours d'avance sur 2025

### Maladies

[Mildiou](#) : peu de nouvelles taches sur feuilles et sur grappes

[Oïdium](#) : risque modéré jusqu'à fermeture de la grappe

[Black rot](#) : risque faible

[Flavescence dorée](#) : 2<sup>ème</sup> traitement obligatoire à 14 jours (10 jours en AB) après le 1<sup>er</sup> traitement pour les secteurs à 2 ou 3 traitements. Du 8 au 19 juin, pour les secteurs à 1 traitement.

### Ravageurs

[Vers de la grappe](#) : premières pontes sur secteur médian et larves en secteur très précoce

[Pyrale du Daphné](#) : piégeages très faibles

### Annexe

[OAD DAC ADN](#)

### Réglementaire

[Note technique nationale sur les résistances de la vigne](#)

[Note réglementation protection des abeilles](#)

[Liste Produits de Biocontrôle](#)

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

### Notes nationales

[Biodiversité](#)

[Note technique nationale OSCAR 2026](#)

### A surveiller

[Ambroisie](#)

[Datura Stramoine](#)

B



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

## ***Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !***

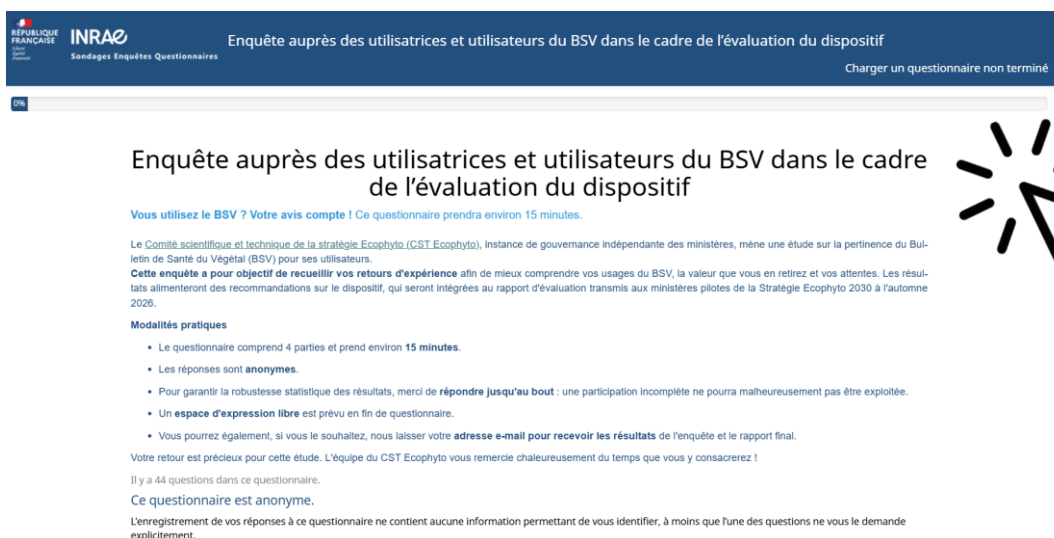
Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le CST Ecophyto, comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une enquête auprès des lecteurs du BSV pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demande environ 15 minutes :

<https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr> .

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont anonymes mais si vous souhaitez recevoir une synthèse des résultats et le rapport final, vous pouvez lui laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous remercie par avance du temps que vous y consacrerez.



The screenshot shows the top of a survey page. At the top left, there are logos for the French Republic and INRAE. The main title is 'Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif'. Below the title, there is a sub-header 'Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif' and a link 'Vous utilisez le BSV ? Votre avis compte ! Ce questionnaire prendra environ 15 minutes.' The main body of text explains the purpose of the survey and lists practical modalities. A mouse cursor icon is pointing to a link on the right side of the page.

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
INRAE  
Sondages Enquêtes Questionnaires

Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif

Charger un questionnaire non terminé

0%

### Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif

[Vous utilisez le BSV ? Votre avis compte ! Ce questionnaire prendra environ 15 minutes.](#)

Le Comité scientifique et technique de la stratégie Ecophyto (CST Ecophyto), instance de gouvernance indépendante des ministères, mène une étude sur la pertinence du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) pour ses utilisateurs.

Cette enquête a pour objectif de recueillir vos retours d'expérience afin de mieux comprendre vos usages du BSV, la valeur que vous en retirez et vos attentes. Les résultats alimenteront des recommandations sur le dispositif, qui seront intégrées au rapport d'évaluation transmis aux ministères pilotes de la Stratégie Ecophyto 2030 à l'automne 2026.

**Modalités pratiques**

- Le questionnaire comprend 4 parties et prend environ 15 minutes.
- Les réponses sont **anonymes**.
- Pour garantir la robustesse statistique des résultats, merci de **répondre jusqu'au bout** : une participation incomplète ne pourra malheureusement pas être exploitée.
- Un **espace d'expression libre** est prévu en fin de questionnaire.
- Vous pourrez également, si vous le souhaitez, nous laisser votre **adresse e-mail pour recevoir les résultats** de l'enquête et le rapport final.

Votre retour est précieux pour cette étude. L'équipe du CST Ecophyto vous remercie chaleureusement du temps que vous y consacrerez !

Il y a 44 questions dans ce questionnaire.

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses à ce questionnaire ne contient aucune information permettant de vous identifier, à moins que l'une des questions ne vous le demande explicitement.



**Cliquer ici ou sur le lien hypertexte pour répondre au sondage**

**Merci !**



Stade L : Fermeture de la grappe



Stade L : Pré-fermeture de la grappe (baies 10-12 mm)



Stade K : baies 7-9 mm



Stade K : baies à taille de pois (5-7 mm)

Photos CA84

## Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade B10 à L	Stade B8 à L	Stade B8 à L	Stade B6 à L	Stade B4 à L	Stade B2 à B8
<b>Fermeture de la grappe majoritaire</b>	<b>10 mm à fermeture de la grappe majoritaire</b>	<b>9-11 mm majoritaire</b>	<b>8-10 mm majoritaire</b>	<b>6-8 mm majoritaire</b>	<b>4-6 mm majoritaire</b>

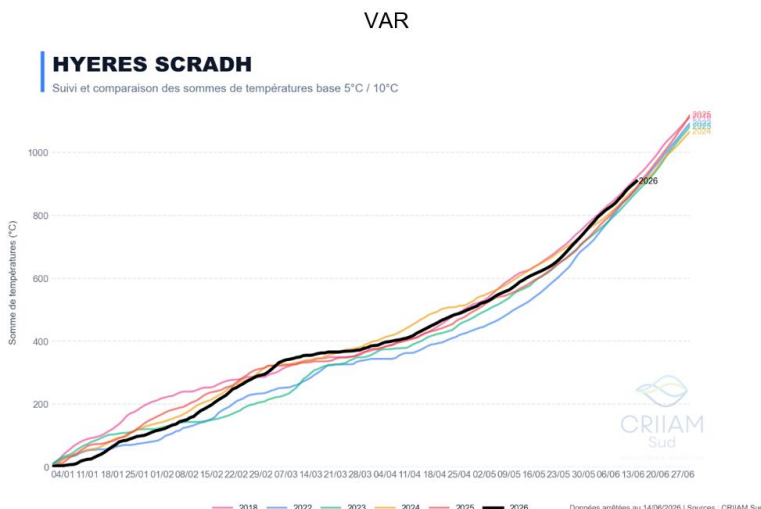
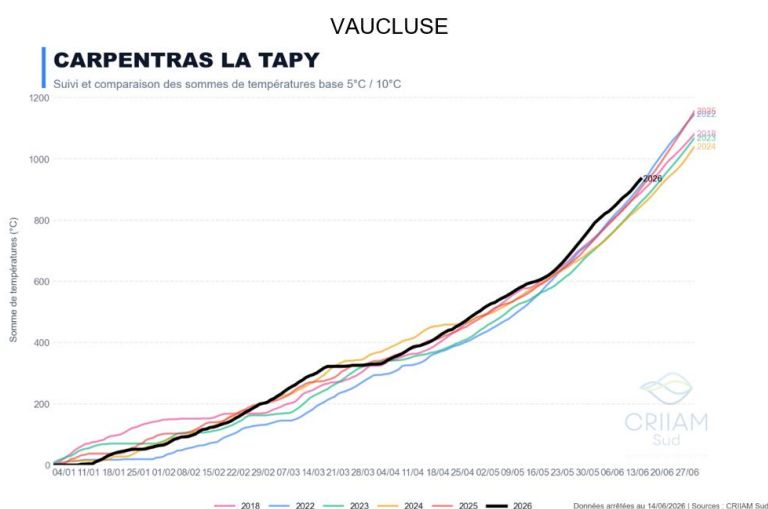
### Carte de précocité

Au 16 juin, les stades phénologiques observés montrent en moyenne une semaine à 10 jours d'avance par rapport à 2025.

Des arrêts de croissance ont été observés dans le Var, ainsi que des ralentissements de croissance qui commencent à s'observer en tous secteurs.

### Données de la modélisation

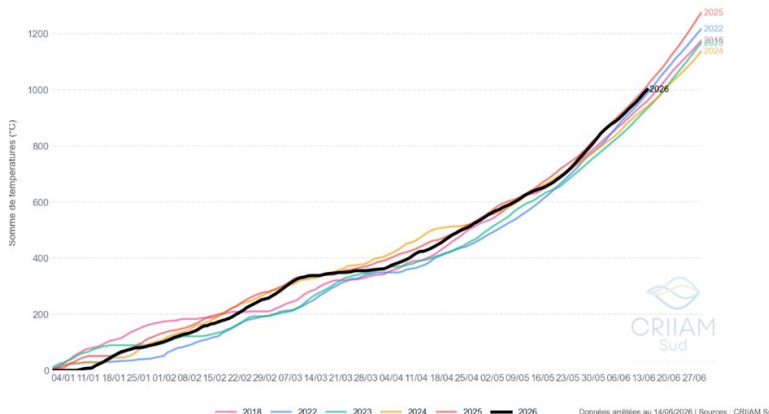
Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1<sup>er</sup> janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.



## BOUCHES DU RHÔNE

### BERRE L'ETANG

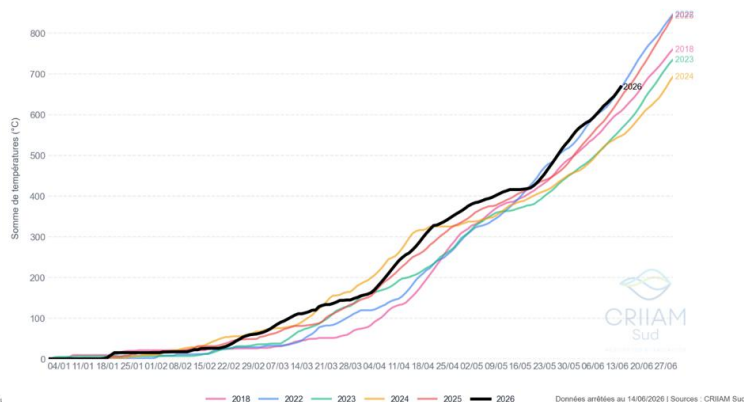
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



## HAUTES-ALPES

### REMOLLON

Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



# Maladies

## MILDIOU

Biologie : [Cf. bulletin n°9](#)

Tache de mildiou sur feuille



Tache de mildiou et Rot Brun sur grappe

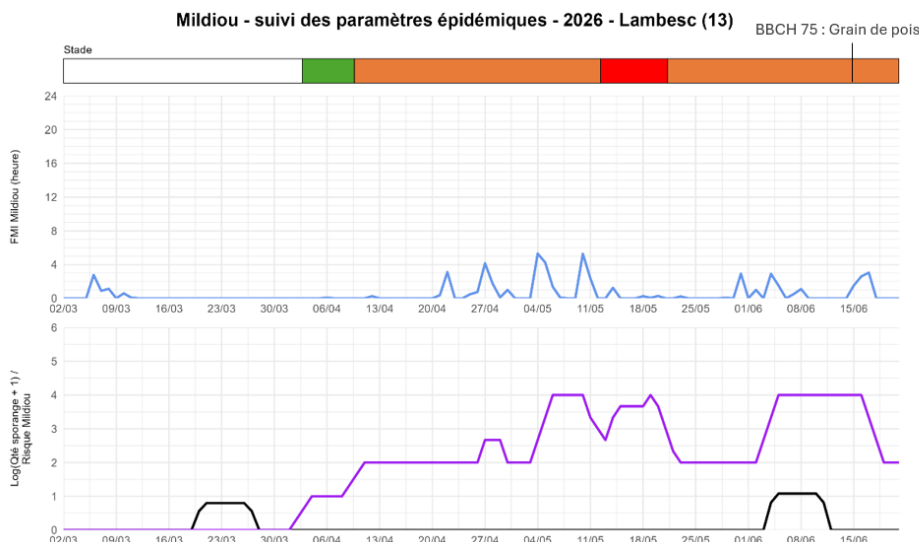


Photos CA84/CA26

## Données de la modélisation

### Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur le modèle, cliquer [ici](#) pour vous consulter l'annexe OAD DAC ADN (Cf. BSV n°9).



**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
8 heures de FMI cumulées du 15 au 17/06.

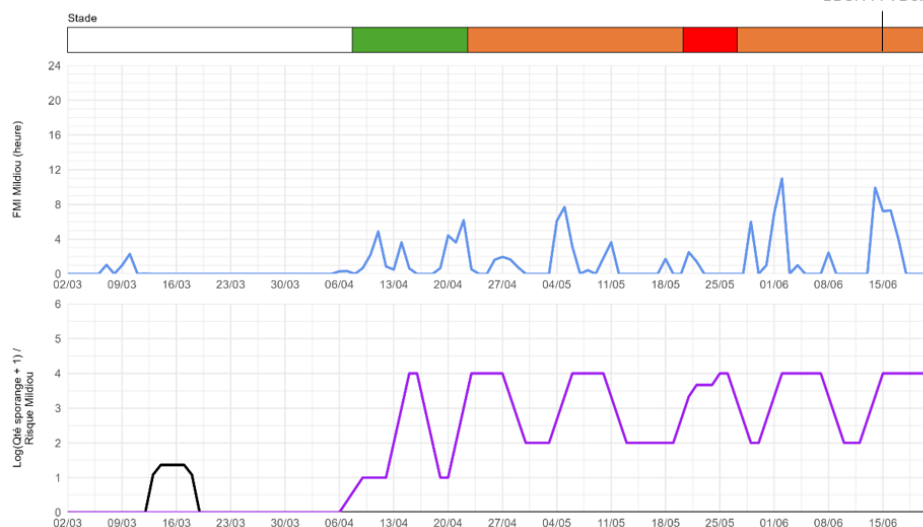
**Sporée aérienne *P. viticola* :**  
77 sporanges mesurés sur l'échantillon du 11/06.

**Risque épidémique :**  
Avec les émissions de sporange et le cumul de FMI de la semaine du 01/06 au 08/06, le risque passe de 2 à 4. Ce niveau de risque se maintient jusqu'au 17/06.

## MILDIOU (suite)

### Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou (suite)

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83) BBCH 77 : Début fermeture



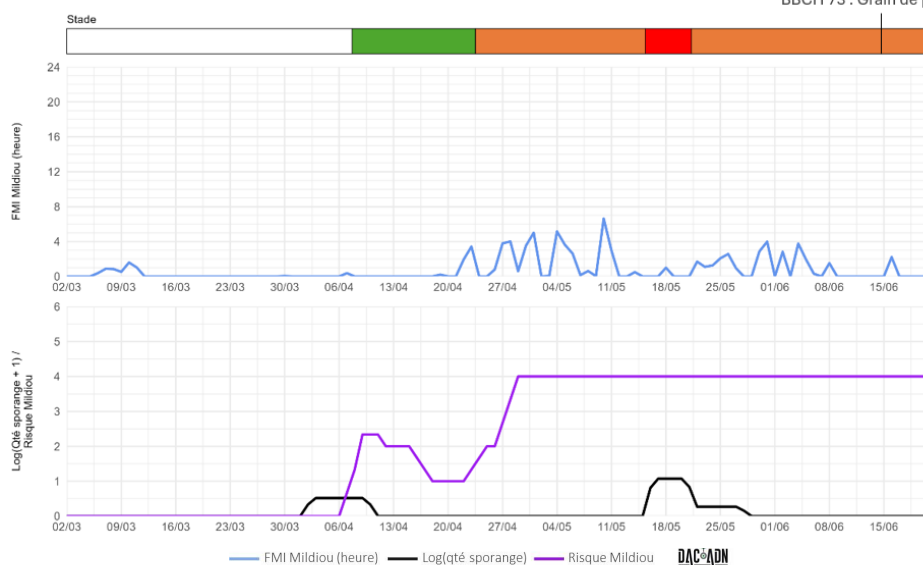
Stade phénologique :  
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :  
29 heures de FMI cumulées du 14 au 17/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 11/06.

Risque épidémique :  
Le risque augmente à 4 parallèlement à l'augmentation du FMI.

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84) BBCH 73 : Grain de plomb



Stade phénologique :  
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :  
Aucune période propice à l'infection depuis le 08/06. Prochain pic de 3 heures prévu le 19/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 11/06.

Risque épidémique :  
Suite à l'apparition des premiers symptômes, le risque reste à 4 jusqu'à la fin de la semaine.

## Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône :

### Analyse de risque : modèle DAC ADN

Les conditions météo n'ont pas été favorables à des contaminations cette semaine. Des repiquages sont possibles là où des symptômes ont déjà été observés, toutefois le risque reste globalement faible.

### Analyse de risque : modèle Milstop

Les conditions météo n'ont pas été favorables à des contaminations cette semaine. En raison de l'épisode pluvieux du 4 juin, des sorties et/ou repiquages peuvent être visibles cette semaine selon le modèle.

## Observations

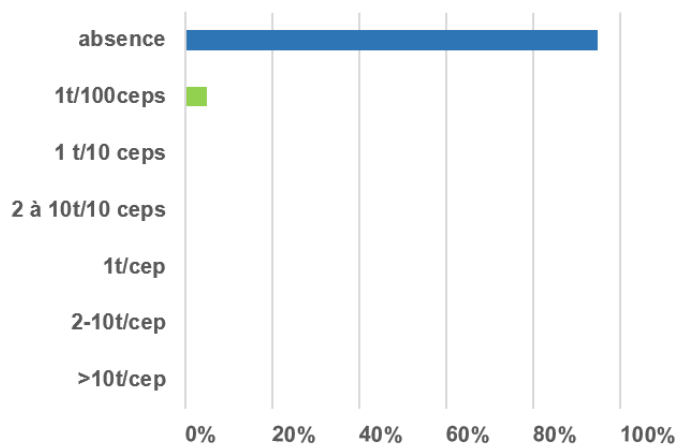
Pas d'évolution, très peu de symptômes sont observés.

## MILDIU (suite)

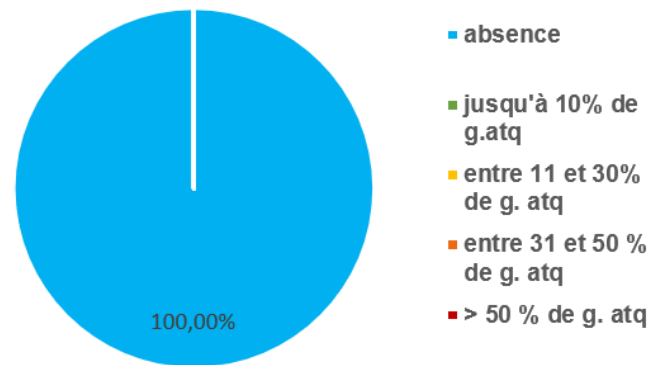
### Observations

Sur 40 parcelles observées du 10 au 16 juin, 2 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

**Mildiou sur feuilles : fréquence**



**Mildiou sur grappes : fréquence**



Parcelles natures: sur 7 parcelles suivies, 4 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (jusqu'à moins de une tache par cep).

### Estimation du risque

Cas général :



En cas d'orages/pluies annoncées



### Territoire Provence (Var) :

#### Analyse de risque : modèle DAC ADN

Le modèle DAC ADN enregistre un potentiel risque en raison des grosses plages de FMI propices à des contaminations et/ou repiquages sur le début de la semaine actuelle sur la station de Roquebrune-sur-Argens (83).

#### Analyse de risque : modèle Milstop

Le modèle Milstop n'enregistre pas de risque sur la semaine passée.

### Observations

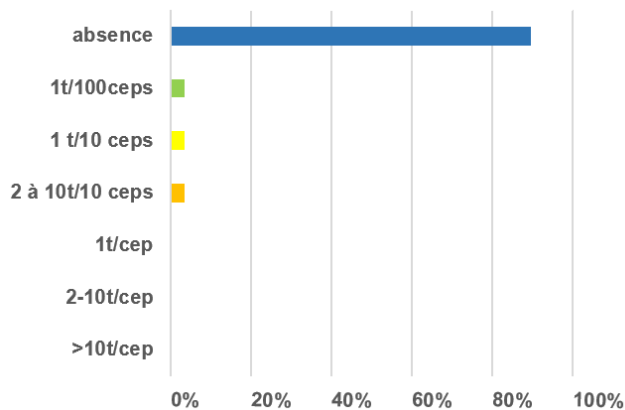
Des repiquages et nouvelles taches sont toujours visibles ou en cours de sorties sur plusieurs parcelles. Les symptômes sont généralement sur jeunes feuilles, rarement sur grappes.

## MILDIOU (suite)

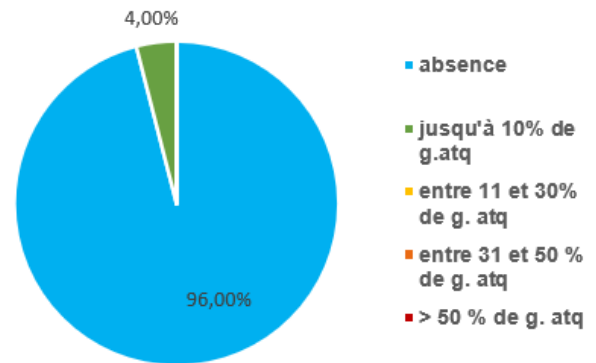
### Observations

Sur 28 parcelles observées du 10 au 16 juin, 3 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Mildiou sur feuilles : fréquence



Mildiou sur grappes : fréquence



Parcelles natures: sur 3 parcelles observées, aucun symptôme n'a été observé.

### Estimation du risque

Cas général :



En cas d'orages/pluies annoncées et fortes rosées, particulièrement sur jeunes feuilles et sur grappes.



## Territoire Bouches du Rhône/Sainte Victoire/Sud Luberon :

### Analyse de risque : modèle DAC ADN

En raison de la faible quantité de sporanges sur la station de Lambesc (13) et du FMI mesuré, le modèle enregistre un risque assez faible pour des contaminations. S'il y a eu contamination au 4 juin, les sorties devraient être visibles depuis quelques jours.

### Analyse de risque : modèle Milstop

Le modèle Milstop n'enregistre pas de risque de contaminations pour la semaine passée.

Des sorties peuvent être en cours suite à l'épisode pluvieux localisé du 4 juin.

### Observations

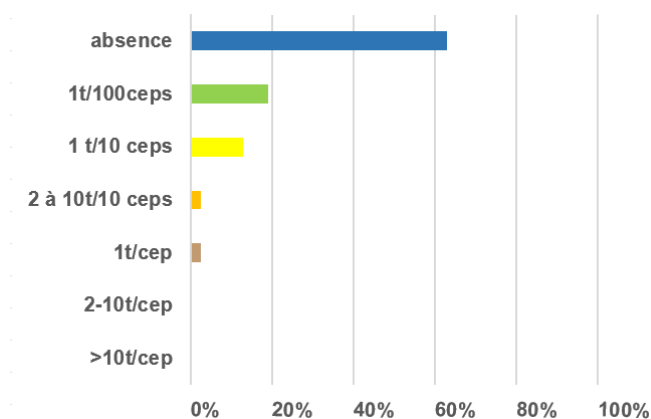
Peu d'évolution des symptômes, hormis à l'ouest des Bouches-du-Rhône (Tarascon, Eyragues, Arles) avec des symptômes sur feuilles et quelques uns sur grappes.

## MILDIOU (suite)

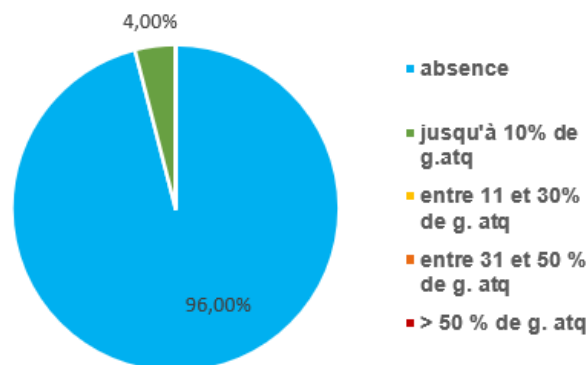
### Observations

Sur 32 parcelles observées du 10 au 16 juin, 12 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Mildiou sur feuilles : fréquence



Mildiou sur grappes : fréquence



Parcelles natures: sur 6 parcelles suivies, 1 parcelle présente des symptômes sur feuilles.

### Estimation du risque

Cas général :



En l'absence de taches, d'orages/pluies annoncées et de fortes humidités



### Territoire Hautes-Alpes :

#### Analyse de risque : modèle Milstop

Le modèle Milstop n'enregistre pas de risque sur la semaine passée. Suite à la pluie du 4 juin, des sorties peuvent être visibles actuellement.

### Observations

Aucun symptôme n'a été observé par le réseau BSV.

### Estimation du risque

Cas général :



Si les épisodes pluvieux ont été contaminants



## MILDIOU (suite)

### Gestion alternative du risque

#### Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



- Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## OÏDIUM

**Biologie :** [Cf. bulletin n°9](#)

Oïdium sur feuille



Oïdium sur grappe



Photos CA84/CA13

### Données de la modélisation

#### Analyse de risque : OAD DAC ADN oïdium

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur le modèle, cliquer [ici](#) pour vous consulter l'annexe OAD DAC ADN (Cf. BSV n°9).

Sur les trois capteurs mis en place, le risque est généralement modéré pour la période du 10 au 16 juin.

## OÏDIUM

### Analyse de risque : OAD DAC ADN oïdium

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Lambesc (13) BBCH 75 : Grain de pois



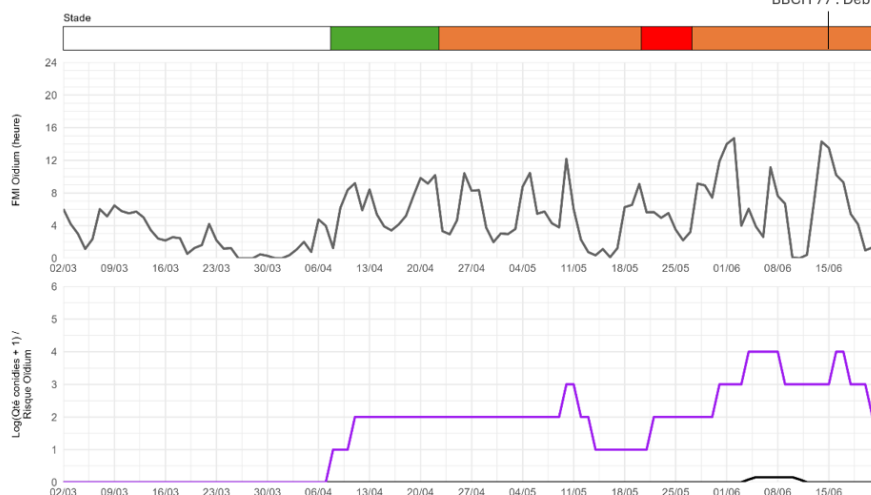
**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Après une période moyennement propice à l'infection, le FMI oïdium diminue fortement pendant la semaine précédente. Une nouvelle hausse entre 7 et 9 heures par jour commence à partir du 14/06, avant de nouveau chuter.

**Sporée aérienne *E. necator* :**  
69 conidies mesurées sur l'échantillons du 11/06.

**Risque épidémique :**  
Le risque est à 4 entre le 02 et 05/06, puis diminue à 3 puis à 2 graduellement, parallèlement à la chute du FMI.

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83) BBCH 77 : Début fermeture



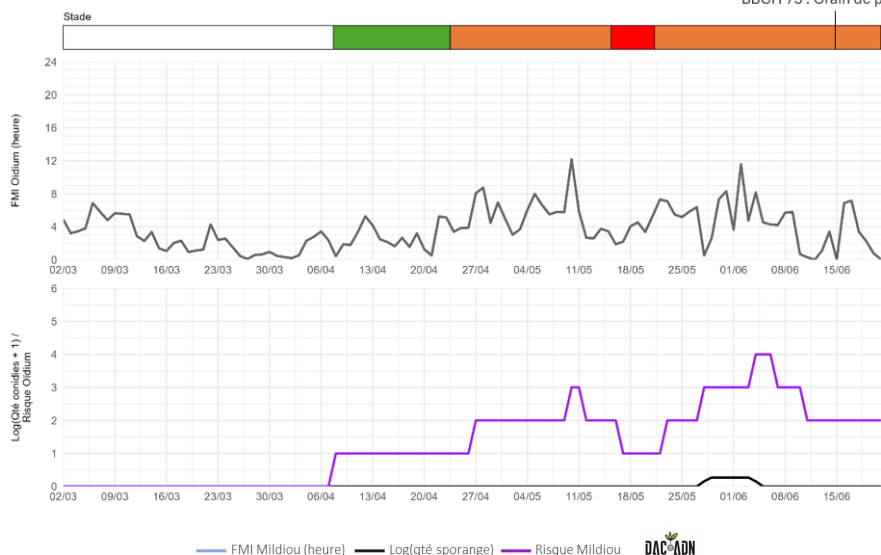
**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Après une période très propice à l'infection, le FMI oïdium diminue fortement pendant la semaine précédente. Une nouvelle hausse jusqu'à 15 heures par jour commence à partir du 14/06, avant de nouveau chuter.

**Sporée aérienne *E. necator* :**  
3 conidies mesurées sur l'échantillons du 11/06.

**Risque épidémique :**  
Le risque augmente graduellement de 2 à 4 parallèlement à l'augmentation du FMI et à la capture de conidie du 31/05 au 04/06. Le risque se maintient entre 3 et 4 jusqu'au 20/06.

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84) BBCH 73 : Grain de plomb



**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Après une période moyennement propice à l'infection, le FMI oïdium diminue fortement pendant la semaine précédente. Une nouvelle hausse entre 7 et 8 heures par jour commence à partir du 16/06, avant de nouveau chuter.

**Sporée aérienne *E. necator* :**  
6 conidies mesurées sur l'échantillons du 04/06.

**Risque épidémique :**  
Le risque est monté à 3 à partir du 28/05, puis à 4 entre le 04 et 06/06. Il diminue par la suite avec la diminution du FMI, pour atteindre le niveau 2 à partir du 11/06, jusqu'au 21/06.

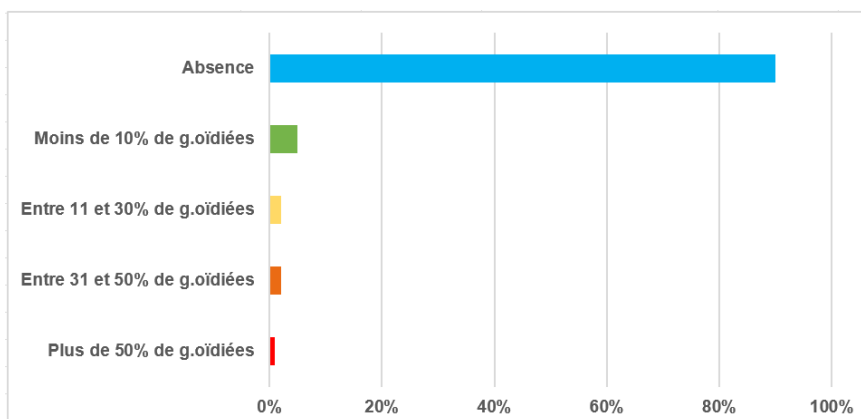
## OïDIUM (suite)

### Observations

Quelques rares évolutions de symptômes sur feuilles et sur grappes en tous secteurs et sur plusieurs cépages, hormis cas particuliers de parcelles très sensibles.

Sur 100 parcelles observées du 10 au 16 juin, 10 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Oïdium sur grappe : fréquence



Parcelles natures: sur 17 parcelles suivies, 8 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (Vaucluse, Var et Bouches-du-Rhône) dont 5 sur grappes (4 Bouches-du-Rhône et 1 Vaucluse).

### Analyse de risque

Jusqu'à fermeture complète de la grappe



Fermeture de la grappe et absence de symptômes



### Gestion alternative du risque

#### Mesures prophylactiques

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

#### Techniques alternatives :



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## BLACK ROT

### Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de black-rot sur feuille



Source : CA84

Tâche de black-rot avec des pycnides



pycnides

Source : INRAE

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

### Observations

Peu d'évolution de symptômes sur feuilles depuis la semaine passée sur l'ensemble des territoires.

Sur 89 parcelles observées du 10 au 16 juin, 3 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 1 parcelle présente des symptômes sur grappes.

**Parcelles natures:** sur 17 parcelles suivies, 8 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (7 parcelles territoire Vaucluse – sud Drôme et 1 dans le Var) et 1 parcelle présente des symptômes sur grappes (2 % d'intensité globale).

### Analyse du risque

En cas de contaminations suite à l'épisode pluvieux du 4 juin, les sorties devraient être visibles d'ici la fin de semaine (modèle CA84).

## BLACK ROT (suite)

### Estimation du risque

Cas général :



Sensibilité accrue de la nouaison à la fermeture de la grappe



### Gestion alternative du risque



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

#### Mesures prophylactiques :

- Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille.
- Arracher les vignes abandonnées.
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints.

## FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

### Biologie

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiberne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

#### Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

#### Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

## FLAVESCENCE DOREE : (suite)

### Biologie

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

*Scaphoideus titanus*  
adulte



Larves de *Scaphoideus titanus*



Symptômes de flavescence dorée



Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 22 mai 2026 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne sera prochainement en ligne sur le site :

DRAAF PACA :

<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/communiqué-flavescence-doree-sral-du-22-mai-2026-a4823.html>

Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible sur le site suivant :

<https://www.flavescencedoree.fr/outils/>

## Ravageurs

### VERS DE LA GRAPPE

#### Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

**Deuxième génération:** Le vol de deuxième génération débute fin mai/début juin et se termine début juillet. Le vol est plus rapide que celui de la première génération car les températures sont plus élevées. Les œufs, pondus exclusivement sur jeunes baies, donnent naissance en une semaine à des larves qui vont très rapidement pénétrer dans les grains (24 à 48 heures). Les dynamiques de vols, de pontes et d'éclosions sont proches pour eudémis et cochylis. Par contre, la durée de l'évolution larvaire est différente: elle est de l'ordre de 3 semaines pour eudémis et 6 semaines pour cochylis.

## VERS DE LA GRAPPE (suite)

### Biologie



Ponte (source : CA83)

### Observations

Le vol de G2 se poursuit dans tous les secteurs, avec des pontes en secteur précoce et médian. Premières larves observées en secteur très précoce.

### Bilan fin de 1<sup>ère</sup> génération: observation des glomérules (du 11 mai au 16 juin)

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées	Nb de parcelles > au seuil de nuisibilité*
Secteurs précoces	126	13
Secteurs médians	56	4
Secteurs tardifs	77	4

\*Seuil de nuisibilité : 10 glomérules pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en deuxième génération.

### Données de la modélisation

#### Prévisions du modèle ACTIV

	Début des pontes de G2	Premières larves âgées (L3)
<b>Secteur très précoce</b>	En cours	En cours
<b>Secteur précoce</b>	En cours	En cours
<b>Secteur médian</b>	En cours	À partir du 19 juin
<b>Secteur tardif</b>	En cours	À partir du 22 juin
<b>Secteur très tardif</b>	À partir du 24 juin	À partir du 30 juin

### Analyse de risque

#### Cas général :

Faible présence de larves de G1 en 2026



#### Autres cas :

Présence de larves de G1 supérieure à 10% de glomérules (dépassement du seuil).



## VERS DE LA GRAPPE (suite)

### Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...).

La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

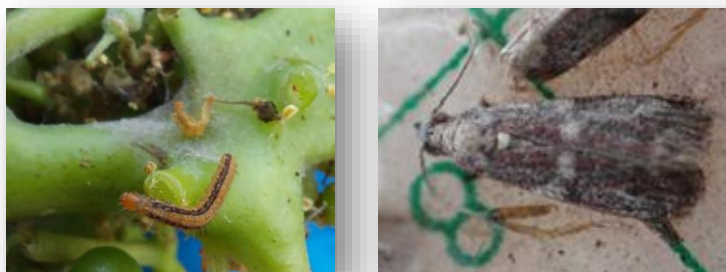
# Ravageurs

## LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

### Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

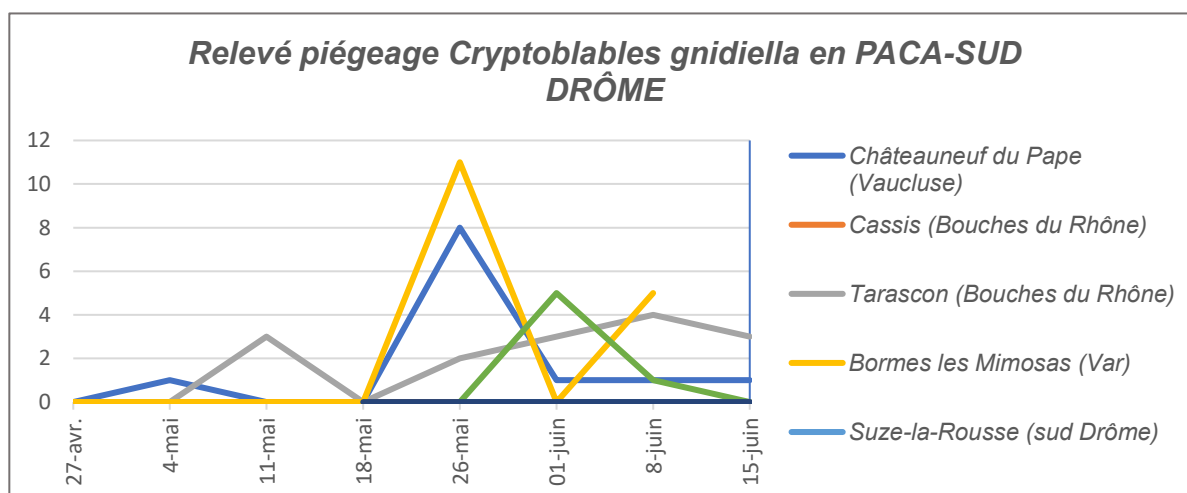
La pyrale du Daphné



Larve et adulte (source : CA30)

### Observations

De rares papillons piégés sur les territoires.



## LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella* (suite)

### Analyse de risque



### Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

### Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver.

## Informations

### Parcelles natures :

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

## Réglementaire

### NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026 - [ICI](#)

## Note réglementation protection des abeilles

Note Nationale - Focus  
Bulletin de Santé du Végétal

# Abeilles - Pollinisateurs

## Des auxiliaires à préserver

Pour lire la note  
complète

## La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

### 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché



➤ Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes

- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

### 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison*\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- l'heure de début et de fin du traitement
- le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes ➤ l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)

\*\* des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

### 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

### 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance \(ANSES\)](#) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



**Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes**



## AMBROISIE



Une plante envahissante dangereuse pour la santé. Chacun doit agir !

Les plantules d'Ambroisies à feuilles d'armoise sont de sortie et sont (déjà) présentes dans notre région. Les cotylédons, ronds et souvent rouges sur le dessous, sont encore bien visibles sur les plantules.

Il est donc temps de (re)partir à la chasse, pour passer un été serein !  
Pensez à vous protéger avec des gants !



L'objectif de la lutte contre les ambroisies est d'interrompre leur cycle de développement, afin d'éviter la dispersion de pollen et la production de graines.

- Sur ma propriété : je l'arrache et la laisse sur place.
- Hors de ma propriété : je signale la zone infestée.
- Hors de ma propriété, sur un terrain public ouvert au public : s'il y a seulement quelques plants, je les arrache, les laisse sur place et signale la zone.

Si vous observez de l'ambrosie, signalez la plante sur la plateforme « Signalement Ambroisie » :

- Site web : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>
- Application mobile Signalement Ambroisie (disponible sur Android et App Store)
- Mail : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Téléphone : 0 972 376 888

Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez regarder notre vidéo : [«Comment reconnaître une plantule d'Ambrosie à feuilles d'armoise ?»](#) »

## DATURA STRAMOINE : *Datura stramonium*

### Taxonomie :

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales.

Famille : Solanaceae.

Genre : *Datura* - Espèce : *stramonium* - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



**Le datura est une plante annuelle herbacée de la famille des solanacées produisant des alcaloïdes atropiniques, substances toxiques pour l'homme et l'animal. Soyez vigilant !**

**Cliquer sur l'image pour lire la note complète**

Plante robuste, à tige épaisse, se ramifiant en parasol.

**Feuilles** pétiolées, entières ou souvent grossièrement dentées.

**Fruit**: grosse capsule ovoïde généralement épineuse (③).

**Fleur** solitaire, grande, blanche ou mauve, pédicellée, pentamère (①); calice tubulaire à lobes dentiformes; corolle en trompette, plissée longitudinalement, à lobes à peine marqués, mais à apex matérialisés par de longs mucrons (①, ②).



*Datura ferox*



*Datura wrightii*



*Datura stramonium*

**Cliquer ici pour voir la fiche d'identification complète**

2 pérennes

4 espèces présentes en France

2 annuelles

*Datura wrightii*,  
*Datura innoxia* (en bas à droite)



*Datura ferox*



*Datura stramonium*



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône** Didier RICHY

**Chambre d'Agriculture de la Drôme** Elsa ALARD, Alixe SANQUER

**Chambre d'Agriculture du Var** Julie MAZEAU

**Chambre d'Agriculture de Vaucluse** Raphaël GONZALES, Pauline VEZIN



## Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**

**CAPL**

**Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône (13)**

**Chambre d'Agriculture de la Drôme (26)**

**Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (05)**

**Chambre d'Agriculture du Var (83)**

**Chambre d'Agriculture de Vaucluse (84)**

**CTIFL- La Tapy**

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**La stratégie  
écophyto 2030**

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA